

Zeitschrift:	Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA
Herausgeber:	Vereinigung für Angewandte Linguistik in der Schweiz = Association suisse de linguistique appliquée
Band:	- (2016)
Heft:	104: Neue Perspektiven in der empirischen Linguistik : Arbeiten von jungen Forschenden in der Schweiz = Nouvelles perspectives dans la linguistique empirique : travaux de jeunes chercheurs en Suisse = New perspectives in empirical linguistics : studies from young researchers in Switzerland
Artikel:	Année et Journée européenne des langues : célébration du plurilinguisme et légitimation de l'Europe
Autor:	Sokolovska, Zorana
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-978664

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Année et Journée européenne des langues: célébration du plurilinguisme et légitimation de l'Europe

Zorana SOKOLOVSKA

Université de Fribourg, Institut de plurilinguisme
Rue de Morat 24, CH-1700 Fribourg, Suisse
zorana.sokolovska@unifr.ch

Université de Strasbourg, Faculté des Lettres
14 rue Descartes, F-67084 Strasbourg Cedex, France
sokolovska@unistra.fr

The aim of this article is to analyze and to problematize the emergence, organization and management of discursive and politico-ideological events such as the European Year of Languages and the European Day of Languages (EYL and EDL). From a sociolinguistic perspective and through Foucauldian discourse analysis approach, the study of these two intertwined events allows me to look at the way the Council of Europe, drawing on its historical and political vocation for achieving a greater unity among its members, maintains, manages and legitimates an image of Europe on the terrain of languages and plurilingualism. In particular, I argue that the EDL is an institutional and political construction that reproduces the Council of Europe's specific ideologies about languages and I show to what extent the EDL is a terrain for the annual legitimization, distribution and consumption of a particular image of Europe through the reproduction of an idealized image of plurilingualism that erases actual linguistic practices.

Keywords:

plurilingualism, Council of Europe, Europe, discourse, ideologies.

1. Introduction

Le 26 septembre est célébré chaque année en tant que *Journée européenne des langues*. Cet événement a vu le jour pour la première fois en 2001, lors de l'*Année européenne des langues* – un événement organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, à partir de ce qui a été à la base une initiative du Conseil de l'Europe (CdE). Ce sont deux événements de célébration et de promotion des langues, de la diversité linguistique en Europe et du plurilinguisme des Européens, le premier ancré dans une temporalité unique, celle de l'année 2001 et le second, dans une temporalité récurrente. L'objectif de cette contribution est d'examiner de plus près l'émergence de ce type d'événements célébratifs des langues en Europe. En outre, en considérant les préoccupations et débats linguistiques en tant que terrain où d'autres préoccupations et débats trouvent leur expression (Duchêne & Heller 2007; Cameron 1995), mon objectif est de réfléchir sur les enjeux de la conception et de l'organisation de ces événements et de mettre en question le cadre institutionnel de promotion et de valorisation dans lequel ils s'inscrivent et qui est souvent pris pour acquis. Ces événements discursifs vont me

permettre d'analyser la manière dont le CdE, en puisant dans sa vocation historique et politique d'atteindre une unité plus étroite entre les États membres, maintient, gère et légitime une image de l'Europe sur le terrain des langues et du plurilinguisme. Je montrerai plus particulièrement la manière dont la *Journée européenne des langues* constitue un terrain de construction et reproduction de l'Europe, processus comparable au projet de construction et de maintien des États-nations depuis le XIX^e siècle.

Ce travail sera fait au travers du prisme du discours produit par le CdE au sujet de ces événements, qui s'articule également à son discours historique sur la réalisation de l'union plus étroite entre les États membres. L'analyse portera sur l'*Année européenne des langues* (AEL), un événement assez récent, mais qui puise dans la production discursive antérieure du CdE, et sur la *Journée européenne des langues* (JEL), un événement qui trouve son origine dans l'AEL. Le texte central pour l'analyse sera le *Livre de la campagne de l'Année européenne des Langues 2001* élaboré par la Division des langues vivantes du CdE. La Division¹ est un espace du Secrétariat Général du CdE qui, selon le Statut de 1949, assiste le Comité des Ministres et l'Assemblée Parlementaire dans leur travail. Les agents du Secrétariat ont le "statut de fonctionnaire international responsable exclusivement envers le Conseil" (Statut, art. 36e). Dans ce sens, ce texte permet une approche aux deux événements depuis la perspective discursive du CdE².

La particularité de ce texte institutionnel est son rôle d'instrument de présentation, de promotion et de persuasion, ce qui fait de lui un témoignage idéologiquement orienté. D'autres textes produits par les différentes instances du CdE appuieront cette analyse. Ainsi, l'ensemble de ces textes me permettra de saisir les deux événements discursifs (Duchêne 2008) dans l'articulation de leur aspect discursif avec l'aspect politico-idéologique de leur production et de leur forme finale.

En accord avec la thématique de ce numéro spécial du *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, cet article donnera également un aperçu de mon travail doctoral duquel provient l'étude spécifique exposée ici. Mon travail doctoral se propose d'approcher de manière sociolinguistique et critique, dans une perspective historiographique et au travers du prisme des idéologies (langagières), la construction du discours du CdE sur la question linguistique en Europe. L'intérêt est notamment porté sur les changements et les (dis)continuités dans le discours institutionnel sur les *langues*, la *diversité linguistique* et le *plurilinguisme*, dans des conditions idéologiques, politiques et institutionnelles, sociohistoriquement situées. Pour cela, l'accent est mis sur

¹ Aujourd'hui nommée "Unité des Politiques Linguistiques".

² Une étude sur l'élaboration du texte serait en effet pertinente, mais de telles données ne sont pas disponibles.

les acteurs (étatiques, experts, institutionnels) et les relations de pouvoir qu'ils entretiennent, ainsi que sur leur impact pour la construction et la légitimation du *plurilinguisme* en tant qu'un des éléments discursifs qui orientent et légitiment l'action du CdE dans l'imagination d'une société démocratique européenne, basée sur une culture et une identité européennes pluralistes. Le travail analytique vise à comprendre ce qui est en jeu dans ces processus idéologiques, au-delà des questions purement linguistiques.

Cet article est structuré de la manière suivante: la section qui suit présente le cadre conceptuel et analytique sur lequel s'appuie l'étude de cette contribution. Ensuite, je fournis quelques éléments permettant de comprendre les enjeux de l'émergence et la mission du CdE pour la réalisation de laquelle le discours sur les langues est également mobilisé. Dans la quatrième section, je procéderai à l'analyse de deux événements discursifs, leurs conditions d'émergence et les enjeux de leur organisation. Le focus sera notamment mis sur les liens entre la célébration du plurilinguisme et la construction de l'Europe. La dernière partie de cet article me permettra de faire quelques remarques conclusives.

2. Discours et idéologie dans une perspective généalogique et critique

Cette étude reprend des éléments du cadre conceptuel et analytique de mon travail doctoral, notamment les concepts de *discours* et *idéologie*. La conceptualisation de *discours* est inspirée de celle de Foucault, selon laquelle il ne s'agit pas de

traiter les discours comme des ensembles de signes [...] mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent. Certes, les discours sont faits de signes; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner des choses. [...] C'est ce "plus" qu'il faut faire apparaître et qu'il faut décrire. (Foucault 1969: 66-67)

Discours est à comprendre comme pratique constitutive à la (dé)construction des objets; le discours est donc à analyser dans une perspective processuelle et dans sa "singulière existence", à savoir, dans les conditions de production qui lui sont spécifiques et qui font que le discours prend une forme spécifique et non pas une autre. Par conséquent, l'analyse du discours dans ce travail s'intéresse non seulement aux propriétés linguistiques des textes, mais examine notamment l'articulation de ces dernières avec les contraintes et possibilités institutionnelles qui s'exercent sur la production discursive, elle-même située dans un cadre sociohistorique et politique spécifique. Il s'agit donc de penser les discours dans leurs conditions de production, et, de fait, dans leur "histoire naturelle" de production (Silverstein & Urban 1996). D'où la pertinence d'une analyse généalogique (Foucault 1971) qui permet de regarder au-delà des limites des événements particuliers, et de reconstruire les conditions d'émergence, de circulation et de transformation (ou non) du discours au sein d'un espace institutionnel et l'identification des (dis)con-

tinuités dans la production discursive. L'approche généalogique est étroitement liée à l'approche critique, toujours au sens de Foucault (1978: 181), qui

consiste à voir sur quels types d'évidences, de familiarités, de modes de pensée acquis et non réfléchis reposent les pratiques que l'on accepte, [...] montrer que les choses ne sont pas aussi évidentes qu'on croit, faire en sorte que ce qu'on accepte comme allant de soi n'aille plus de soi.

Les *idéologies* sont à comprendre comme des ensembles de croyances discursivement construits et maintenus par différents acteurs légitimes, dans un système de pouvoir, consistant en appareils politiques et économiques, qui naturalise et/ou conteste ces croyances et qui par conséquent produit et soutient une "vérité". Cette "vérité" à son tour induit des effets de pouvoir qui la reconduisent et permet la mise en place d'un "régime de vérité" (Foucault 1971). Un système de pouvoir qui, de par le pouvoir de produire, soutenir et reproduire la vérité, a l'autorité et la légitimité de décider ce qui est vrai ou faux, ce qui est bien ou pas, et d'exporter cela sous la forme d'un *savoir* légitime, dans un cadre discursif également légitime qui oriente la diffusion et la consommation de ce savoir. L'analyse généalogique et critique du discours permet non seulement une simple description des idéologies, mais une compréhension de leur construction, évolution, et (re)production historiquement situées, en spécifiant les processus politiques et sociaux dans lesquels ils se sont formés et articulés et les différents acteurs, politiques et sociaux qui y ont contribué (Blommaert 1996). Cela permet également de comprendre les processus discursifs par lesquelles les idéologies sont naturalisées, quelle "vérité" est produite par le CdE, quel savoir est construit et diffusé et dans quel discours, dans le cadre de quelles relations de pouvoir, avec quels enjeux et avec quelles conséquences, pour qui.

Dans le cadre de cet article, le discours et les idéologies sont approchés au travers du concept d'"événement discursif". Le syntagme "événement discursif" (Duchêne 2008) indique le processus de matérialisation textuelle des étapes de production discursive historiquement situées, et, par conséquent, de sa trajectoire de circulation institutionnelle à travers les espaces discursifs inhérents à l'institution en question et dont les conditions de production influencent le processus de production discursive. Le terme "événement discursif" est également à comprendre dans sa dimension processuelle, désignant une étape précise de l'évolution du discours. Chaque cycle d'évolution recouvre les débats sur un sujet précis, s'étend sur une période bien délimitée et dont témoigne un ensemble de données textuelles, une sorte d'instantanés textuels permettant de rendre compte de l'événement dans sa totalité. Une caractéristique importante des événements discursifs institutionnels est la formation d'une lignée d'événements dans laquelle chaque événement discursif a sa propre place et assure ainsi une continuité discursive

par les liens intertextuels et interdiscursifs (Gal 2007) avec les autres éléments.

3. Le Conseil de l'Europe: espace de production d'une image de l'Europe

Afin de comprendre la production du discours du CdE sur l'AEL et la JEL, les conditions de sa production et le contenu produit, ainsi que les enjeux qui y sont liés, je vais fournir quelques éléments relatifs à l'émergence, la structure et la mission du Conseil de l'Europe. Ces éléments me permettront de relier l'analyse des éléments précis, provenant d'une période historiquement et socialement située, à une description et une interprétation "qui tiennent compte des dynamiques sociales à plus grande échelle, tant dans l'espace social que dans l'espace temporel" (Heller 2002: 9).

L'histoire du CdE (Wassenberg 2013) s'inscrit dans l'histoire d'un certain nombre d'autres organisations européennes et atlantiques qui se sont rapidement mises en place entre 1948 et 1951, notamment des organisations économiques et militaires. Dans cet essor des institutions internationales, le CdE se démarque par son projet qui met l'homme et ses droits au centre de ses préoccupations. L'initiative pour la création de cette organisation est attribuée à Winston Churchill qui dans son discours prononcé à l'Université de Zurich, le 19 septembre 1946, a évoqué la création d'un "Conseil de l'Europe", qui serait le premier pas pratique vers la création des "États-Unis d'Europe"³. L'événement pré-fondateur est le Congrès de la Haye de 1948, qui se déroulait sous la présidence de Churchill et où commençaient des réflexions et débats sur la structure de la nouvelle organisation. Commençaient également des tensions entre les deux manières d'imaginer l'Europe, les visions fédéraliste et unioniste, des tensions qui ont continué après le Congrès jusqu'à ce qu'un compromis fût trouvé, à la réunion fondatrice du CdE, à Londres, le 5 mai 1949. Le compromis était la création d'un Conseil de l'Europe constitué de deux organes gouvernants: un Comité des Ministres qui favorise les échanges intergouvernementaux dans une dynamique fédéraliste et une Assemblée Parlementaire qui permet de concrétiser la volonté unioniste. Les représentants, gouvernementaux pour le premier, parlementaires pour le second, proviennent des États membres du CdE.

Lors de la réunion de Londres, le Statut du CdE a été adopté et l'objectif du CdE ainsi fixé:

Le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social.

³ Discours de W. Churchill, Zurich, le 19 septembre 1946. Conseil de l'Europe. Documents et archives. http://www.coe.int/t/dgal/dit/ilcd/archives/selection/churchill/ZurichSpeech_en.asp (accédé le 11/01/2016).

Ainsi, de par les enjeux de sa fondation et son objectif, le CdE s'engage dans la création, le maintien et gestion, non pas de l'Europe, mais plutôt d'une "idée de l'Europe" (Gal 2009), à savoir une Europe fondée sur la coopération des États-nations qui constituent le CdE.

L'Europe en tant que terme pour désigner des idées de l'Europe, résultant des discours qui visent à la construire, émerge dans un certain nombre d'études. Wodak & Weiss (2005), en revenant sur les six dernières années de leur recherche sur la construction des "identités européennes", définissent comme préoccupation principale l'investigation de la formation des différentes constructions et images de l'Europe, qui, comme celle de l'"identité européenne", sont constamment renégociées et co-construites par différents groupes sociaux, dans différentes configurations de relations de pouvoir, dans des contextes politique, historique et culturel différents. Ils rendent compte de la complexité des discours sur l'Europe où la construction idéelle de l'Europe est en lien avec la construction de l'Europe comme entité institutionnelle et politique et avec la construction des frontières géopolitiques. Au travers l'analyse des discours officiels du Commissaire européen chargé du Multilinguisme, Zappettini (2014) examine les conceptions hétérogènes du "multilinguisme" et montre l'"Europeaness" comme une construction institutionnelle hybride et fragmentée. Dans une perspective davantage historique, Stråth (2010) également met en avant l'Europe comme un discours traduit dans un projet politique et idéologique, c'est-à-dire dans une image spécifique, parmi d'autres images possibles. L'Europe doit donc être considérée dans la dimension plurielle et aussi depuis une perspective processuelle de réinvention dans une logique d'opposition à l'Autre (Bauman & Briggs 2003) qui varie selon les contextes. Enfin, Gal (2009) propose une approche de l'Europe en tant qu'un "concept culturel", construit et négocié et avance que "l'Europe est autant une idéologie que la notion de langue standard" (2009: 24⁴, ma traduction). En inscrivant ma contribution dans la veine de ces réflexions, je propose dans le cadre de cet article une mise en lumière du lien entre l'idéologie du plurilinguisme du CdE et sa mobilisation pour la construction de l'image de l'Europe historiquement souhaitée par le CdE.

Le CdE s'engage donc depuis 1949 à produire une idée de l'Europe qui doit s'inscrire dans la lignée idéologique de sa vocation politique et idéologique, marquée par le compromis entre les différentes visions de l'Europe et par le compromis nécessaire entre les États qui ont un rôle constitutif dans

⁴ "As a mode of self-understanding for European intellectuals, 'Europe' is what Bakhtin (1981) called a 'chronotope', a virtual space-time unit seen by its creators as the seat of modernity, development, and progress. In this guise, Europe is as much an ideology as is the notion of standard language. The two are closely related because standardization of linguistic forms has been one of the key features that has historically provided the cultural justification for aspiring polities to be recognized as properly European nation-states or as regional-ethnic minorities (Gal 2009: 24)."

l'institution; il faut ainsi un compromis qui soit dans les intérêts de tous les acteurs impliqués. Ainsi l'Europe construite par le CdE est une Europe pluraliste et unie. La production discursive sur les langues est également mobilisée dans la création, la légitimation, le maintien et la gestion de cette idée de l'Europe. La production discursive sur les langues a commencé assez tôt au sein du CdE, dans le cadre des débats sur l'amélioration de la coopération (culturelle) entre les États, au moyen d'une meilleure compréhension qui se réaliseraient entre autres par une communication interpersonnelle directe. Depuis ses débuts, le CdE s'est positionné contre l'adoption et l'usage d'une seule langue de communication internationale (Sokolovska 2014). Par conséquent, c'est l'enseignement et l'apprentissage de plusieurs langues qui étaient recommandés au fil des décennies par le Comité des Ministres et l'Assemblée Parlementaire. De par sa production discursive pionnière dans le domaine, le CdE a progressivement acquis le statut d'acteur principal dans le domaine (Truchot 2014). La création de l'image pluraliste et unie de l'Europe sur le terrain des langues remonte à la fin des années 1960, avec la construction de la diversité linguistique comme "patrimoine culturel européen" et "richesse". Par la suite, cette image est maintenue et gérée au travers de la production discursive régulière du CdE dans le domaine des langues. Je considère que la légitimation la plus importante se réalise avec l'institution de l'Année et de la *Journée européenne des langues* et les processus qui y sont liés contribuent à son maintien et à sa gestion annuelle.

4. De l'Année européenne à une Journée européenne annuelle: légitimation du plurilinguisme, légitimation de l'Europe

4.1 L'Année européenne des langues: institution, discours, enjeux

Les Années européennes représentent des événements internationaux ayant pour "objectif de sensibiliser les citoyens à certains sujets, d'encourager le débat et de faire évoluer les mentalités"⁵. L'institution de l'Année européenne des langues en 2001 s'inscrit dans une tradition institutionnelle d'organisation annuelle de ces événements par l'Union européenne qui remonte à 1983. Chaque Année européenne a un thème spécifique: "développement", "tourisme", "volontariat", "musique", pour n'en citer que quelques-uns. Généralement, le thème est proposé par la Commission européenne et adopté par le Parlement européen et les États membres⁶. L'adoption de la décision pour l'organisation d'une Année européenne des langues a également connu

⁵ Union européenne. Années européennes. http://europa.eu/about-eu/basic-information/european-years/index_fr.htm (accédé le 15/12/2015).

⁶ Ibid.

la même procédure institutionnelle⁷. En revanche, la proposition du sujet pour l'année 2001 a été faite par le CdE et par la suite validée par l'Union européenne. Il s'agit de la première initiative conjointe institutionnellement officielle dans le domaine des langues. Cela a officialisé la collaboration entre les deux institutions dans le domaine des langues et politiques linguistiques, et a permis la circulation et l'appropriation réciproques, à des degrés différents, de leurs discours⁸.

L'initiative pour une Année européenne des langues trouve son origine dans l'une des recommandations de la conférence "Apprendre les langues pour une nouvelle Europe" organisée par le CdE à Strasbourg en 1997. La Conférence a réuni des délégations nationales nommées par les gouvernements membres et des représentants d'États non membres intéressés et d'organismes internationaux. À l'issue de cette rencontre, il y a été recommandé, entre autres,

que l'an 2001 soit désigné "Année européenne des langues", durant laquelle pourrait avoir lieu, entre autres, un festival européen des langues; le Portfolio européen des langues pourrait être lancé à cette occasion.⁹

Un appui à cette initiative a été formulé la même année lors de la 19^e Session de la Conférence permanente des Ministres Européens de l'Education¹⁰ (Kristiansand, Norvège, juin 1997), intitulée "Education 2000: Tendances, convergences et priorités pour la coopération paneuropéenne". La Conférence permanente, dans sa "Résolution n°1: Tendances et convergences dans l'éducation en Europe: conclusions des projets terminés" a recommandé que

2001 soit l'Année européenne des Langues, marquée par des événements tels que des festivals locaux, régionaux et nationaux des langues européennes et la promotion du Cadre européen commun de référence et du Portfolio européen des Langues.

En 1998-1999, la proposition de désignation de l'année 2001 "Année européenne des langues" a été élaborée et soutenue, selon la procédure institutionnelle, au sein des différences espaces discursifs du CdE et en dernier lieu, elle a été adoptée par le Comité des Ministres, la plus haute autorité au CdE. En 1999-2000, la proposition a été examinée et adoptée par les institutions de l'Union Européenne.

⁷ EUR-Lex. Décision n° 1934/2000/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 établissant l'Année européenne des langues 2001. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/HIS/?uri=CELEX:32000D1934> (accédé le 29/02/2016).

⁸ Une étude de la circulation et appropriation du discours sur les langues entre le Conseil de l'Europe et les institutions de l'Union européenne n'entre pas dans le cadre de ce travail.

⁹ Rapport de la Conférence finale. CC-LANG (97), p. 35.

¹⁰ Organisée à partir de 1959 afin de débattre des questions d'actualité dans le domaine de l'éducation. Ces événements fonctionnaient/fonctionnent en dehors du mécanisme institutionnel du CdE, mais adressent des résolutions à l'attention du Comité des Ministres (Wassenberg 2013).

L'Année européenne des langues est donc le produit d'un ensemble d'espaces discursifs: politico-linguistique, politico-éducatif et politico-économique. De par l'appui qui y était exprimé, ces espaces ont rendu possible l'organisation de l'AEL, notamment marquée par la collaboration entre le CdE et l'Union européenne. Produit d'un ensemble d'espaces discursifs, l'AEL est en même temps le producteur d'un ensemble d'activités qui s'étaient réalisées tout au long de l'année 2001 dans les différents États européens¹¹. Le programme de l'AEL comptait plusieurs centaines de manifestations, projets et autres activités menés au niveau transnational (dans plusieurs ou dans tous les États membres/participants), national, ou local, comme par exemple des séminaires, conférences, ateliers, journées thématiques etc¹². Les deux événements phares de l'AEL, organisés au niveau transnational, étaient la *Semaine européenne pour l'apprentissage des langues par les adultes* (mai 2001) et la *Journée européenne des langues* le 26 septembre 2001 (sur laquelle je reviendrai dans la section suivante). Un Groupe européen de coordination a été chargé de la politique et de la planification générale de l'AEL et des comités nationaux¹³ coordonnaient les activités au sein de leurs États respectifs. L'AEL connaissait donc un ensemble d'appropriations étatiques/nationales et cela pourrait être l'objet d'une étude complémentaire. Dans le cadre de cet article, l'intérêt se portera sur le discours institutionnel sur l'AEL, son élaboration par le CdE et les enjeux pour ce dernier.

Créée selon le modèle type des Années européennes, et de par sa dénomination, l'AEL représente un cadre de célébration et de valorisation des langues en Europe (et non pas les langues de l'Europe¹⁴). Qualifier l'Année en tant qu'européenne, et non pas les langues, permet à l'événement de prendre la forme d'unité spatiotemporelle de construction et de projection des images spécifiques des langues et de l'Europe et de leur mise en lien qui dépasserait, en théorie, la tendance d'enfermement dans un entre-soi linguistique, limité aux langues officielles des États-nations européens.

¹¹ En 2001, 43 États étaient membres au CdE. 45 États européens avaient participé à l'AEL (Livre de la campagne 2001).

¹² Pour une liste d'activités internationales, nationales et locales de l'AEL, voir annexe A du Livre de la campagne de l'AEL.

Journée européenne des langues. Origines. Aussi <http://edl.ecml.at/Abouttheday/Origins/tabid/1520/language/fr-FR/Default.aspx> (accédé le 28/1/2015).

¹³ Les Comités nationaux se composent le plus souvent de représentants des pouvoirs publics des niveaux national, régional et local, de responsables d'organisations non gouvernementales, de praticiens de l'enseignement des langues issus du système scolaire et universitaire et du secteur de l'enseignement des adultes, ainsi que de représentants des partenaires sociaux et des médias (Livre de la campagne 2001).

¹⁴ "L'Assemblée se félicite du fait que l'Année européenne des langues ne soit pas uniquement l'année des langues européennes et qu'elle prône l'ouverture vers le monde entier, y compris vers toutes les langues et les cultures qui sont représentées sur le continent européen." (Recommandation 1539 de l'Assemblée Parlementaire, septembre 2001)

La présentation de l'AEL dans le *Livre de la campagne* modèle davantage l'image de l'Europe et des Européens:

L'Année européenne des langues 2001 (AEL) est l'occasion de célébrer la diversité linguistique de l'Europe et de mettre en lumière les atouts d'un apprentissage des langues intensifié et diversifié. L'objectif est que tous les Européens puissent faire face au défi d'un continent multilingue et multiculturel, en interaction croissante. L'AEL attire l'attention du public sur le rôle de l'apprentissage des langues dans la promotion de la compréhension mutuelle et de la tolérance, ainsi que dans le respect des identités et de la diversité culturelle. Elle souligne l'importance des compétences linguistiques pour la participation active aux processus démocratiques européens ainsi que pour l'emploi et la mobilité en Europe. Enfin, l'Année met en évidence les réalisations et les activités du Conseil de l'Europe en faveur de la protection et du développement du patrimoine linguistique européen et de la diversité culturelle, et stimulera le lancement de nouvelles initiatives à cet égard. (*Livre de la campagne 2001*)

Le discours institutionnel de l'AEL est marqué par une approche célébrative et valorisante des compétences linguistiques que "tous les Européens" devraient avoir pour assurer leur participation aux processus démocratiques, pour accéder à l'emploi et pour bénéficier de la mobilité professionnelle ou de loisirs sur un continent dont le caractère multilingue et multiculturel est présenté comme un défi auquel il faudrait faire face. L'approche valorisante et célébrative des compétences linguistiques à atteindre sera transposée au *plurilinguisme* qui émerge comme un terme désignant de ces compétences linguistiques communicationnelles notamment avec l'élaboration du Cadre européen commun de référence (CECR), qui a été lancé à l'occasion de l'AEL¹⁵. Dans ce sens, l'AEL représente également un terrain de promotion des travaux institutionnels dans le domaine de l'apprentissage des langues, créant les conditions pour leur diffusion.

La motivation du développement du plurilinguisme figure parmi les buts de l'AEL qui étaient ainsi formulés:

Buts

L'Année européenne des langues 2001 se propose:

- d'accroître la sensibilisation au patrimoine linguistique européen et de développer une ouverture aux différentes langues et cultures comme sources d'enrichissement mutuel à promouvoir et protéger dans les sociétés européennes;
- de motiver les citoyens européens à développer le [plurilinguisme], c'est-à-dire à parvenir à un certain niveau de compétences communicationnelles dans plusieurs langues, y compris dans des langues moins répandues et enseignées; il s'agit d'améliorer ainsi la compréhension mutuelle, une coopération plus étroite et une participation active aux processus démocratiques européens;
- d'encourager et d'aider l'apprentissage des langues tout au long de la vie pour le développement personnel des citoyens européens, afin qu'ils puissent tous acquérir les compétences langagières nécessaires pour faire face aux changements économiques, sociaux et culturels de la société. (*Livre de la campagne 2001*)

¹⁵ Le CECR consacre le chapitre 8 à l'étude détaillée de la nature et du développement d'une compétence plurilingue et, ensuite, de ses conséquences sur la diversification des politiques éducatives et en matière d'enseignement des langues. Quant au plurilinguisme, le premier chapitre contient la section "Qu'entend-on par 'plurilinguisme'?" (Cadre 2001)

Les buts de l'Année européenne des langues pourraient apparaître à première vue et hors contexte comme novateurs et réformateurs. Néanmoins, l'événement discursif que représente l'AEL n'est que l'entextualisation des discours et des (re)conceptualisations des événements discursifs antérieurs. Ainsi, l'AEL permet la mise en lien à la fois intertextuel et interdiscursif, entre le discours sur le *plurilinguisme* et des discours précédents sur le *patrimoine européen* (mise en circulation avec l'élaboration de la Convention culturelle européenne en 1954) et sur la *diversité/diversification linguistique* etc. (notamment les recommandations du Comité des Ministres: R[69]2 de 1969, R[82]19 de 1982 et R[98]6 de 1998). Un lien non seulement rétrospectif, mais aussi prospectif est créé, avec le discours émergeant sur la *citoyenneté démocratique* et la *cohésion sociale* (et qui prendra notamment forme dans la recommandation R[2008]7). L'entextualisation permet aux anciens discours d'être associés à un nouveau co(n)texte et d'être accompagné par un métadiscours spécifique. Cela fournit une sorte de "lecture préférée" (Silverstein & Urban 1996) de ces discours, ancrée dans les conditions de l'entextualisation. L'entextualisation des anciens discours, précédemment légitimés dans des types textuels qui sont un moyen d'action institutionnelle (traités ou recommandations), crée les conditions pour la reproduction des idéologies mettant en avant les langues officielles des États-membres. Enfin, par l'entextualisation, l'AEL obtient une sorte de garantie de validité en dehors du cadre temporel dans lequel elle s'inscrit. Dans la même veine de réflexion, de manière transtemporelle, mais aussi atemporelle, et dans le cadre discursif de l'AEL, l'Europe a été également entextualisée par les références aux sociétés européennes, au patrimoine européen, aux processus démocratiques européens, enfin aux *citoyens européens* et a été mise en lien avec les *langues*, à la fois comme objets et comme pratiques, et par conséquent, avec le *plurilinguisme*.

Ainsi, l'AEL, avec son cadre de célébration, de promotion et de construction évoqué *supra*, a été un terrain favorable pour la mise en circulation et l'implémentation du sur le *plurilinguisme* sous-tendues par la légitimation experte de l'élaboration du CECR¹⁶. L'événement discursif permet donc l'affirmation et l'exportation du *plurilinguisme* comme discours, mais également comme une image de l'Europe. Il puise dans les anciens discours déjà produits et diffusés et gagne ainsi en légitimité. Ainsi, cet événement met en évidence la part langagière de l'idéologie fondatrice et motrice du CdE quant à l'union des États européens et pointe vers le besoin de sa prise en considération en tant qu'élément qui participe à la détermination et à la légitimation de l'action du CdE.

¹⁶ Un travail sur le CECR et les différents concepts qui y sont mis en avant, ainsi que des enjeux associés, n'entre pas dans le cadre de cet article.

4.2 La Journée européenne des langues: reproduction d'un événement discursif et politico-idéologique

Comme indiqué précédemment, la Journée européenne des langues a été promue et considérée en tant que l'un des événements phares de l'AEL. Elle a été organisée pour la première fois conjointement par le CdE et la Commission européenne le 26 septembre 2001. La (quasi)unicité de l'événement est mise en avant:

Hormis un projet de dimension inférieure, mené en 1997 par une organisation non gouvernementale européenne¹⁷, aucun événement comparable n'a été lancé à ce jour, au niveau international, dans le domaine des langues. (Livre de la campagne 2001)

Tout comme pour l'ensemble de l'AEL, différentes activités ont été organisées à différents niveaux lors de la JEL¹⁸. De même, l'organisation, la gestion et même l'évaluation des manifestations lors de la JEL ont été assurées par les comités nationaux¹⁹. Il était prévu qu'en fonction du succès rencontré, une JEL pourrait être célébrée le 26 septembre de chaque année. L'évaluation générale de la JEL a été "plutôt positive" et "plus de 80% de tous les coordinateurs nationaux se sont déclarés prêts à soutenir une initiative visant à faire de la JEL un événement annuel" (Livre de la campagne 2001). En outre, l'organisation annuelle de l'événement a été soutenue par l'Assemblée Parlementaire dans sa Recommandation 1539 (septembre 2001). En décembre 2001, le Comité des Ministres a adopté une réponse à la Recommandation 1539 (Doc. 9293), en décidant notamment de la célébration d'une Journée européenne des langues le 26 septembre chaque année. Enfin, c'est un événement dont l'organisation devrait prendre en considération les souhaits des États membres:

Le Comité [des Ministres] a recommandé que la Journée soit organisée de manière flexible et décentralisée de façon à répondre aux souhaits et aux ressources des États membres qui pourraient ainsi mieux définir leurs propres démarches; [...].

La Journée européenne des langues, qui a résultée de l'AEL, est une sorte de condensé idéologique de l'AEL organisée annuellement depuis lors. La JEL est donc un produit institutionnel et un terrain de (re)production spatio-temporelle des idéologies motrices du discours du CdE sur les langues et sur le plurilinguisme. C'est également un terrain de légitimation, discussion et consommation annuelles de l'Europe au moyen de la célébration des langues

¹⁷ "Depuis 1997, le Bureau européen pour les langues moins répandues (BELMR) et ses comités nationaux organisent la Journée européenne de la langue le 23 avril de chaque année." (Livre de la campagne 2001)

¹⁸ Quelques exemples: rassemblements, concerts, spectacles télévisés, cérémonies de remise de prix, journées portes ouvertes, congrès, conférences, colloques sur l'enseignement des langues, expositions, concours, contributions diffusées dans la presse écrite, à la radio, à la télévision ou sur Internet, émission de timbres. (Livre de la campagne 2001)

¹⁹ Une étude des différentes appropriations nationales de la JEL pourrait fournir une grille d'interprétation complémentaire à cet événement discursif.

et du plurilinguisme et c'est cet aspect que je voudrais développer dans les lignes qui suivent.

De par ses caractéristiques, la JEL s'appuierait sur le mode de conception, d'organisation et de fonctionnement d'une *journée internationale*²⁰, à savoir un événement qui vise la sensibilisation du public sur des questions et préoccupations d'ordre international, la promotion des objectifs et la mobilisation pour une action transnationale²¹. La particularité néanmoins de cette journée *européenne* serait l'emprunt simultané d'un autre type de fonctionnement, celui d'une *journée nationale*. Les journées nationales sont à comprendre comme des ensembles idéologiques, parmi d'autres, qui contribuent au maintien d'une entité politique et de l'identité de cette dernière (Billig 1995; McCrone & McPherson 2009). Ainsi, une journée *européenne* peut être approchée comme une journée nationale, avant tout, et le plus évidemment, en raison du renvoi, lors de sa célébration, à une entité politique européenne identifiée à un territoire précis, celui du continent européen, et à une communauté spécifique qui habite ce territoire, les Européens. Cette entité politique européenne est également historiquement engagée dans la construction d'une identité qui lui serait emblématique et qui se caractériserait par la diversité, entre autres, culturelle et linguistique. Dans ce sens, la Journée européenne des langues serait un dispositif de célébration dont le fonctionnement, le rôle et la valeur empruntent des éléments à la célébration des journées nationales, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'entité européenne et son identité.

L'identité d'une entité politique est maintenue d'une part, quotidiennement, par des routines ordinaires (banales), et d'autre part, par des moments extra-ordinaires, lorsque les routines ordinaires sont suspendues et cette entité est l'objet de célébration via des dispositifs spécifiques (Billig 1995; McCrone & McPherson 2009). Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage des langues dans et/ou en dehors des écoles seraient une routine ordinaire et le moment extra-ordinaire consisterait dans la célébration de la *Journée européenne des langues*. La performance cérémoniale annuelle de ce dispositif spécifique servirait à renforcer l'entité, à la fois politique et linguistique, par la création et le maintien d'un sentiment d'appartenance à une communauté plurilingue et par conséquent à une communauté européenne. La célébration annuelle permet la perpétuité de l'idée d'une entité et identité politique et linguistique européennes. Pendant cette journée, le "plurilingue" et "l'european" sont à la fois mis à l'honneur, déployés et consommés de la manière dont le CdE voudrait que ce soit fait. Dans ce cadre de célébration, un processus

²⁰ Notons qu'il y a très peu de *journées européennes* par rapport au nombre des *journées internationales/mondiales*.

²¹ La tradition de l'institution des journées internationales commencerait avec celle de la Journée mondiale des droits de l'homme par l'ONU en 1950 (Résolution 423 [V]).

d'*iconisation* (Gal & Irvine 1995) a lieu, qui rend le plurilinguisme iconique de l'Europe, le construit comme étant son essence et comme relevant de sa nature inhérente. Mais l'*iconisation* est réductrice, car elle efface les formes et les pratiques linguistiques sont occultées par celles qui sont devenues iconiques et donc "naturelles". Ainsi sont effacées les langues qui n'ont pas de reconnaissance du point de vue des États et par conséquent, leurs locuteurs sont effacés. L'exclusion des locuteurs monolingues fait également ressurgir la question de ce que c'est (linguistiquement) un "véritable" Européen.

5. Remarques conclusives

L'objectif de cet article était de proposer une analyse et une réflexion sur l'émergence, l'organisation et la mise en avant de deux événements institutionnels, discursifs et politico-idéologiques, et les enjeux liés à ces processus. Dans le cadre de cet article, *l'Année et la Journée européenne des langues* étaient objet d'étude depuis la perspective discursive du CdE.

Je souhaitais notamment mettre en évidence la manière dont l'AEL et la JEL participent de l'idéal et de l'image de l'Europe tels que construits par le CdE. Ayant comme point de départ la considération de l'Europe en tant que construction et une image résultant de cette construction, j'ai conceptualisé le CdE en tant qu'espace de production d'*une* image de l'Europe en lien avec les conditions de son émergence, son objectif statuaire et sa structuration. La représentation et la légitimation d'une Europe à la fois pluraliste et unie par le CdE se sont également réalisées sur le terrain des langues, depuis notamment les années 1960. L'Année européenne des langues et la Journée européenne des langues, de par leurs ampleurs institutionnelle et géopolitique, seraient *les* événements légitimateurs et reproducteurs de l'image de l'Europe pluraliste et unie sur le terrain des langues et du plurilinguisme.

L'Année européenne des langues en tant qu'événement discursif a permis la création d'un cadre de célébration et de valorisation des langues en Europe, un terrain de promotion des travaux et idéologies institutionnels et une unité spatiotemporelle de construction et de projection d'images des langues et de l'Europe. De par des liens intertextuels et interdiscursifs, cet événement puisait dans des discours passés et annonçait des discours à venir du CdE. L'entextualisation des discours antérieurs sur les langues et la diversité linguistique et leurs liens avec l'Europe, a résulté dans l'affirmation et l'exportation du discours sur le *plurilinguisme*.

La Journée européenne des langues qui a résulté de l'AEL est un condensé idéologique de cette dernière. C'est un terrain de reproduction des idéologies motrices du CdE, mais aussi un cadre de légitimation, de diffusion et de consommation annuelles de l'Europe, sur le terrain des langues et du plurilinguisme. Ces processus se cristallisent lorsque la JEL est approchée

comme une forme de journée nationale appliquée au territoire européen tel qu'imaginé par le CdE. La célébration simultanée de l'Europe et du plurilinguisme fait ressortir l'iconisation de ce dernier, c'est-à-dire, sa représentation comme élément naturel de l'Europe. La dimension célébrative iconise le plurilinguisme et c'est le plurilinguisme comme atout et avantage qui est mis en évidence. Mais l'iconisation du plurilinguisme efface les rapports de pouvoir effectifs créés et maintenus par des phénomènes sociolinguistiques qui passent sous silence dans la promotion du plurilinguisme et de l'Europe et fait que l'on prend pour acquis ces images d'Épinal et que l'on s'enferme dans le régime de vérité du Conseil de l'Europe.

Remerciements

Je voudrais remercier Alexandre Duchêne pour les commentaires constructifs apportés à la première ébauche de cet article, ainsi qu'aux relecteurs internes et externes qui m'ont permis d'améliorer ce texte. Un grand merci à Caroline Fletschinger pour sa relecture minutieuse.

BIBLIOGRAPHIE

- Bauman, R., & Briggs, C. (2003). *Voices of modernity: Language ideologies and the politics of inequality*. Cambridge, England: Cambridge UP.
- Billig, M. (1995). Nations and languages. In M. Billig (éd.), *Banal nationalism* (pp. 13-36). London: Sage.
- Blommaert, J. (1996). Language planning as a discourse on language and society: the linguistic ideology of a scholarly tradition. *Language problems & language planning*, 20(3), 199-222.
- Conseil de l'Europe Bureau des Traités. (1949). Statut du Conseil de l'Europe. <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/001> (accédé le 29/02/2016)
- Conseil de l'Europe Unité des Politiques linguistiques. (2001a). *Livre de la campagne de l'Année Européenne des Langues 2001*. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LivreAEL_FR.pdf (accédé le 29/02/2016)
- Conseil de l'Europe Unité des Politiques linguistiques. (2001b). *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf (accédé le 29/02/2016)
- Duchêne, A., & Heller, M. (2007). *Discourses of endangerment: Ideology and interest in the defense of languages*. London: Continuum.
- Duchêne, A. (2008). *Ideologies across nations. The construction of linguistic minorities at the United Nations*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1978). Est-il donc important de penser?. *Dits et Ecrits* tome IV, n°296 (pp. 180-183). Paris: Editions Gallimard.
- Gal, S. & Irvine, J. (1995). The boundaries of languages and disciplines: How ideologies construct difference. *Social research* 62(4), *Defining the boundaries of social inquiry*, 967-1001.
- Gal, S. (2007). "Circulation" in the new economy: Clasps and copies. Paper presented at the 106th Meeting of the American Anthropological Association, Washington D.C (USA).

- Gal, S. (2009). Minorities, migration and multilingualism: Language ideologies in Europe. In P. Stevenson & C. Mar-Molinaro (éds.), *Language ideologies, practices and policies: Language and the future of Europe* (pp. 13-27). London: Palgrave.
- McCrone D. & McPherson, G. (2009). Introduction. In D. McCrone & G. McPherson (éds.), *National days: constructing and mobilising national identity* (pp. 1-10). New York: Palgrave Macmillan.
- Silverstein, M., & Urban, G. (1996). The natural history of discourse. In M. Silverstein & G. Urban. (éds.), *Natural histories of discourse* (pp. 1-17). The University of Chicago Press: Chicago.
- Sokolovska, Z. (2014). Étude comparative de la production discursive du Conseil de l'Europe sur les langues de 1952 à 1954. *Synergies Pays Germanophones*, revue du GERFLINT, n°7/2014, 107-120.
- Stråth, B. (2010). Introduction: Europe as a discourse. In B. Stråth (éd.), *Europe and the Other and Europe as the Other* (pp. 8-18). Brussels: Peter Lang.
- Truchot, C. (2014). Le contexte politique et économique du CECR et les politiques linguistiques européennes. *Les Cahiers du GEPE* [en ligne], <http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=2685> (accédé le 26/08/2016).
- Wassenberg, B. (2013). *Histoire du Conseil de l'Europe*. Council of Europe Publishing: Strasbourg.
- Wodak, R. & Weiss, G. (2005). Analyzing European Union discourses: Theories and applications. In R. Wodak, & P. Chilton (éds.), *A new agenda in (critical) discourse Analysis. Theory, methodology and interdisciplinarity* (pp. 121-135). Amsterdam: J. Benjamins.
- Zappettini, F. (2014). "A badge of Europeanness": Shaping identity through the European Union's institutional discourse on multilingualism. *Journal of Language and Politics* 13, 375-402.